

N° ALLOCATAIRE :

• Pièces à joindre impérativement à la demande

- Un devis du coût de l'hébergement (nominatif, date de séjour, lieu de séjour),
- Une attestation dûment complétée et signée par la famille autorisant le paiement à l'organisme de vacances,
- Un devis pour le transport (Sncf pour le train, www.via.michelin.fr pour le véhicule, Bus verts pour le département, avion...),
- Un devis pour les activités,
- Un Rib du destinataire du paiement de l'aide ainsi que son numéro de Siret.

• Pièces à joindre impérativement après le séjour

- Les factures acquittées correspondant aux dépenses d'hébergement et d'activités.
- Les justificatifs des frais de transport pour les voyages en train ou en avion (factures acquittées, photocopies des billets de transport).

Cadre réservé à la commission «Coup d'Pouce» Caf		Date de la commission :
Montant accordé par la Caf :	Signature :	



SERVICE LOGEMENT HABITAT ET AIDES FINANCIERES AUX FAMILLES

8, avenue du Six-Juin

CS 20001 - 14023 Caen cedex 9

vacances-loisirs.cafcaen@caf.cnafmail.fr

Tél : 02 31 30 90 31



**COUP D'POUCE INDIVIDUEL 2021**  
**«Aide au départ en vacances en famille»**

> Dossier à retourner complété au service **TRAITEMENT DE L'INFORMATION de la Caf**  
 8, avenue du Six-Juin - CS 20001 - 14023 CAEN Cedex 9  
 accompagné des devis et pièces à joindre.

Famille :

N° allocataire : ..... QF : .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Composition de la famille (demandeur compris)

Nom et prénom	Lien de parenté	Participe ou pas au séjour

Pour bénéficier de l'aide Coup d'Pouce, le quotient familial devra être ≤ à 700 € le mois de réception du dossier au service LOGAFA.

**Demande présentée par :**

Organisme : .....

Nom de l'instructeur : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Mail : .....

**Le règlement de l'aide «Coup d'Pouce» :**

L'aide «Coup d'Pouce» est versée après le séjour, sur présentation de factures, soit à la famille ou au(x) prestataire(s) (factures d'hébergement et de transport).

Choisir le destinataire du paiement :

à l'allocataire  
  à l'organisme de vacances  
  Convention Aroeven  
  Au Centre social et Espace de Vie Sociale

**Le séjour :**

Dates : du ..... au .....

Lieu : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Coordonnées de l'organisme :

Tél : ..... Mail : .....

Signature et cachet de l'organisme porteur

## Plan de financement Coup d’Pouce

DÉPENSES		RECETTES	
<b>Hébergement</b> (y compris frais de dossier, assurance, annulation, taxes de séjour)	€	<b>Participation famille</b> (épargne comprise) 15% minimum du total des dépenses	€
<b>Transport</b> (se référer aux tarifs SnCF pour le train, www.viamichelin.fr pour le véhicule, bus verts pour le département)	€	<b>Pass’Vacances Familles</b>	€
<b>Activités</b>  •  •  •	€	<b>Autres aides</b> - CCAS - Conseil départemental - Autres à préciser	€ € €
		<b>Coup d’Pouce</b> <b>Aide de base</b> • jusqu’à 80 € maximum par personne	€
		<b>Majoration de l’aide de base dans le cadre d’une action située sur un territoire prioritaire identifié par la Caf</b> • jusqu’à 50 € maximum par personne	€
	€	<b>Majoration en cas de présence d’un enfant ou d’un parent porteur de handicap si le séjour implique un surcroît lié au handicap (sur présentation de justificatifs)</b> • jusqu’à 50 € maximum par participant dans la limite de 200 € par famille	€
		<b>Majoration pour le 4<sup>ème</sup> enfant et les suivants</b> • jusqu’à 50 € pour les enfants participants au séjour	€
		<b>Séjour à l’étranger (uniquement pour le transport)</b> • Aide forfaitaire de 40 € par personne	€
<b>Total</b>	€	<b>Total</b>	€

NB : les factures alimentaires ne sont pas acceptées.

### Modalités d’accompagnement du séjour et motivation de la famille

Utilisation Vacaf :

2020	2019	2018

Utilisation Coup d’Pouce :

2020	2019	2018

### Accompagnement :

(situation familiale, naissance, recomposition familiale, participation à la vie de la structure, projet épargne, évolution du projet, choix du séjour)

DATE ET SIGNATURE  
DE LA FAMILLE,